

-Le 2 février le Canada devenait observateur permanent à l'Organisation des États américains;

-A la fin d'avril 1972, M. Alfred John Pick, ambassadeur du Canada aux Pays-Bas, devenait ambassadeur et représentant du Canada à cette même organisation.

PRÊTS À LA TUNISIE

Trois conventions de prêts pour un montant total de plus de 14 millions de dollars ont été conclues récemment entre le Canada et la Tunisie, a annoncé l'Agence canadienne de développement international.

La première convention, signée par l'ambassadeur du Canada à Tunis, M. D'Iberville Fortier, et par le ministre tunisien des Affaires étrangères, M. Masmoudi, porte sur la fourniture de 22 locomotives diesel électriques, ainsi que des pièces de rechange, d'équipement d'essai et des outils nécessaires.

Ce projet est évalué à 9,3 millions. Les locomotives seront assemblées à Montréal par la compagnie MLW-Worthington.

La seconde convention de prêt a été signée par le ministre des Affaires étrangères tunisien et, du côté canadien, par M. Jacques Gérin, vice-président aux programmes bilatéraux de l'ACDI.

La participation canadienne à ce projet est évaluée à deux millions de dollars et consiste en la modernisation du réseau de communications de la région centrale de la Tunisie, les régions nord et sud étant financées respectivement par la France et l'Angleterre.

La région centrale de la Tunisie (Kairouan, Sbeitla, Kasserine, Sousse) sera donc dotée d'un réseau de communications par faisceaux hertziens.

Ce projet peut-être considéré comme un prolongement de l'activité canadienne dans la région de Kairouan où l'on réalise une étude d'ensemble pour la mise en valeur du potentiel agricole et hydraulique.

Enfin la troisième convention porte sur un montant de trois millions de dollars pour l'achat de produits de base au Canada.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PÊCHES

Monsieur Jack Davis, ministre des Pêches, a annoncé récemment que le Canada accueillerait à Vancouver, en février prochain, une Conférence technique internationale sur la gestion et le développement des pêches.

Patronnée par l'O.A.A. (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la Conférence servira de tribune aux experts de divers pays qui pourront échanger leurs idées en matière de

gestion des richesses piscicoles et autres ressources de la mer avant la Conférence internationale sur le Droit de la mer, prévue pour 1973. Selon monsieur Davis, il s'avère urgent d'actualiser les principes et techniques propres à la gestion des pêches et il est tout aussi important, au stade actuel des choses, de mettre en place des principes scientifiques rationnels sur lesquels sont fondés les points de vue retenus.

La dernière réunion semblable remonte à 1955, et s'était tenue à Rome; il s'agissait de la Conférence technique internationale sur les ressources vivantes de la mer. Depuis cette époque, la science des pêches et les techniques de gestion ont connu d'importants progrès, et l'on a assisté à une augmentation très rapide de l'importance et de l'intensité des pêches mondiales.

Le programme de la Conférence portera sur des questions comme l'état des ressources, les niveaux d'exploitation, les nécessités et les mécanismes en matière de gestion et les perspectives de développement des pêches, dont l'agriculture. Les sessions d'étude se poursuivront pendant deux semaines environ.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT DANS LE GRAND NORD

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé récemment la mise sur pied d'un corps d'intervention contre les incendies de forêt dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce corps, composé de soixante-quatre autochtones, possède un équipement qui lui assure une grande mobilité et lui permet de se rendre rapidement sur les lieux de l'incendie. Cette décision a été prise à la suite des ravages causés par 330 incendies de forêt dans le district du Mackenzie (Territoires du Nord-Ouest) en 1971. Six sapeurs-pompiers y avaient perdu la vie, et deux millions d'acres de terrain boisé avaient été détruites.

Le corps d'intervention comprendra huit équipes de huit hommes chacune, et chaque équipe sera en poste dans des régions clés de la vallée du Mackenzie et au sud du Grand lac des Esclaves. Elles seront pourvues d'un équipement portatif et se serviront d'hélicoptères pour atteindre rapidement les lieux de l'incendie. Une flotte de bombardiers-citernes servant au largage d'eau et consistant en avions *Canso* et *Twin-Otter* viendra, au besoin, prêter main-forte au corps d'intervention.

Des accords devraient être conclus incessamment avec le service de la protection des forêts de l'Alberta pour qu'il assure la formation du nouveau corps d'intervention. Il est également prévu qu'un agent, chargé de l'application des normes de sécurité et de la formation, sera attaché à ce corps et poursuivra la formation des équipes à leur retour au poste. Dans le cas d'incendies majeurs, on aura